

Arrêté fédéral

ouvrant

au Conseil fédéral des crédits supplémentaires
pour l'exercice de 1916 (II^e série).

(Du 20 décembre 1916.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

de la

CONFÉDÉRATION SUISSE,

Vu le message du Conseil fédéral du 4 décembre 1916;

arrête:

Les crédits supplémentaires ci-après sont ouverts au Conseil fédéral pour 1916:

Chapitre premier.

Service de la dette.

I. Emprunts fédéraux.

B. Intérêts.

b. Dette flottante.	Fr.	Fr.	Fr.
Rescriptions	2.400.000		

C. Commission et frais du service des emprunts	1.500		
--	-------	--	--

D. Frais d'émission des emprunts.

5. Frais d'émission du 5 ^e emprunt à 4½ % contracté en 1916 pour la mobilisation de guerre (100 millions de francs), 1 ^{re} annuité	855.000		
	3.256.500		

II. Intérêts de capitaux passifs	1.000.000		
----------------------------------	-----------	--	--

		4.256.500	
A reporter		4.256.500	

Fr.
Report 4.256.500

Chapitre deuxième.

Administration générale.

A. Conseil national.

- | | |
|---|--------|
| 1. Indemnités de présence et de déplacement pour les séances du Conseil | 35.000 |
|---|--------|

E. Tribunal fédéral.

I. Tribunal.

- | | |
|--|---------------|
| a. Traitements de 24 membres du Tribunal et indemnité au président | Fr.
11.700 |
|--|---------------|

II. Chancellerie.

- | | |
|--|-------|
| a. Traitements des greffiers et du personnel de chancellerie | 1.000 |
|--|-------|

III. Dépenses générales.

- | | |
|---|--------------|
| e. Frais de voyage des juges et des fonctionnaires de la chancellerie | Fr.
6.000 |
| f. Publication des arrêts du Tribunal fédéral | 4.200 |
| | 10.200 |

- | | |
|--|--------|
| IV. <i>Frais de la justice pénale fédérale</i> | 500 |
| | 23.400 |

Chapitre troisième.

Départements.

A. Département politique.

I. Division des affaires étrangères.

- | | |
|---|------------|
| 10. Traitement du ministre à Buenos-Aires | Fr.
491 |
| 13 a. Traitement du ministre à Bucarest | 6.250 |
| A reporter | 6.741 |
| | 4.314.900 |

	Fr.	Fr.	Fr.
Reports	6.741		4.314.900
14. Indemnités pour le loyer, l'éclairage et le chauffage des chancelleries des légations et des consulats généraux de Rio de Janeiro et de Montréal . . .	1.000		
15. Traitements du personnel de chancellerie des légations et des consulats . . .	Fr.		
<i>h.</i> à Tokio	400		
<i>k.</i> à Madrid	1.334		
	<u>1.734</u>		
16. Frais de déménagement du personnel de chancellerie des légations	3.000		
23. Frais de bureau.			
<i>a.</i> Frais d'impression et de lithographie	Fr. 1.200		
<i>c.</i> Fournitures de bureau	3.500		
<i>d.</i> Ports, télégrammes et téléphone	15.000		
	<u>19.700</u>		
		32.175	

II. Division des affaires intérieures.

1. Traitements du personnel	Fr. 200		
2. Frais d'administration.	Fr.		
<i>b.</i> Indemnités de déplacement	1.100		
<i>c.</i> Divers	8.500		
	<u>9.600</u>		
		9.800	
			41.975

B. Département de l'intérieur.

II. Division de l'instruction, des sciences et des arts.

D. Ecole polytechnique fédérale.

I. Fonctionnaires.	Fr.	Fr.	
3 <i>b.</i> Aides	2.820		
5 <i>a.</i> Chancellerie et frais d'impression	1.000		
	<u>3.820</u>		
A reporter	3.820		4.356.875

	Fr.	Fr.	Fr.
Reports	3.820		4.356.875
III. Corps enseignant.			
3. Quote-part des professeurs aux écolages et honoraires	44.827		
F. Station centrale d'essais forestiers.			
<i>II. Exploitation.</i>			
1. Indemnités de présence et frais de déplacement du directeur et des assistants	Fr. 1.500		
4. Travaux extérieurs (expé- riences dans les forêts du pays)	2.500		
5. Frais d'impression et de bureau	2.000		
7. Ports et frais de transport	50		
8. Nettoyage	50		
9. Livres, revues et reliure	150		
12. Divers et imprévu	100		
	<hr/>	6.350	
G. Laboratoire pour essais de combustibles.			
I. Traitements		350	
II. Autres dépenses.			
4. Déplacements officiels		1.000	
H. Station centrale de météorologie.			
<i>II. Frais d'administration.</i>			
5. Observatoire du Sentis		200	
M. Subsidés aux travaux de sociétés suisses.			
10. Société suisse pour la conser- vation des monuments histo- riques		2.000	
A reporter	58.547		<hr/> 4.356.875

	Fr.	Fr.	Fr.
Reports	58.547		4.356.875

N. *Divers.*

6. Catalogue international de la littérature scientifique	1.000		
		59.547	

III. Inspection des travaux publics.

III. <i>Indemnités de déplacement et expertises</i>	Fr. 1.000		
---	-----------	--	--

IV. *Subventions aux cantons pour travaux publics.*

68. Correction de la Steinach, commune de Tablat, St. Gall (arrêté fédéral du 22 décembre 1915), 1 ^{re} annuité, maximum annuel	53.400		
		54.400	

IV. Direction des constructions. Fr.

II. <i>Frais de bureau</i>	1.000		
----------------------------	-------	--	--

III. <i>Indemnités de déplacement et expertises</i>	2.500		
---	-------	--	--

IV. *Bâtiments.*

b. Travaux de reconstruction et d'agrandissement.

1. Réparations à la poudrerie de Worblaufen	Fr. 4.000		
2. Caserne de Wallenstadt	18.257		
3. Magasins d'armée à Ostermundigen, construction de nouveaux magasins	45.000		
4. Douane de Montignez, éclairage électrique	2.162		
5. Douane n° 1 à Fornasette (Tessin)	2.500		

A reporter	71.919	3.500	113.947	4.356.875
------------	--------	-------	---------	-----------

	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Reports	71.919	3.500	113.947	4.356.875
6. Hôtel principal des postes de Bâle, réparation aux appareils de chauffage	1.100			
7. Hôtel des postes de Zoug, ascenseur électrique	7.000			
	<u>80.019</u>			
c. Constructions nouvelles.				
1. Magasins à blé à Altdorf, ascenseur au magasin des silos	6.859			
2. Place d'armes de Thoun, nouveau bâtiment rural à la Mühlematt	25.400			
3. Cabanes pour gardes- frontière en haute mon- tagne	40.800			
4. Douane à la Plaine (Genève)	3.983			
5. Etablissements d'essais à Lausanne et à Pully	150.000			
	<u>226.992</u>			
d. Travaux dans les im- meubles pris en loca- tion.				
Inspection fédérale des constructions à Lugano, chauffage	1.060			
	<u>308.071</u>			
V. Routes et travaux hydrauliques.				
b. Travaux hydrauliques.				
Poudrerie de Worblaufen	2.800			
VI. Assurances immobilières	7.000			
VII. Achat et entretien du mobi- lier de l'administration centrale et assurance de ce mobilier.				
a. Achat de mobilier	11.000			
A reporter	332.371	113.947	4.356.875	

	Fr.	Fr.	Fr.
Reports	332.371	113.947	4.356.875
VIII. Service des bureaux, chauffage et éclairage	31.000		
IX. Loyers et divers.			
A. Loyers.			
1. Bureaux pour le commissariat central des guerres,	Fr. 400		
2. Bureaux pour le médecin en chef du service territorial	400		
	<u>800</u>		
		364.171	
V. Inspection des forêts, chasse et pêche.			
I. Forêts.			
8. Examens relatifs au service forestier supérieur.		5.500	
VI. Service des eaux.			
IV. Publications.			
b. Crédit extraordinaire pour la publication de la statistique des forces hydrauliques		16.000	
		<u>499.618</u>	
C. Département de justice et police.			
III. Division de la police et chancellerie du département.	Fr.		
2: Frais de justice et d'extradition	30.000		
4. Frais de bureau.			
c. Fournitures de bureau	650		
	<u>30.650</u>		
IV. Ministère public de la Confédération.			
1. Traitements		2.100	
V. Bureau des assurances.			
6. Nettoyage, chauffage et éclairage des locaux, matériel et mobilier		1.000	
		<u>33.750</u>	
			A reporter 4.890.248

D. Département militaire.*A. Personnel d'administration.*

1. Chancellerie du département.	Fr.	
c. Frais de bureau		2.000
2. Service de l'état-major général.		
e. Catalogue de la bibliothèque militaire, 3 ^e supplément . . .		570
3. Service de l'infanterie.		
e. Frais de bureau		1.500
4. Service de la cavalerie.	Fr.	
a. Traitements des fonc- tionnaires		100
c. Frais de bureau		1.000
		<hr/>
		1.100
5. Service de l'artillerie.	Fr.	
c. Frais de bureau		1.100
d. Frais de déplacement		300
		<hr/>
		1.400
6. Service du génie.		
a. Bureau du service.		
3. Frais de bureau		100
7. Service de santé.		
a. Bureau du service.	Fr.	
3. Frais de bureau		1.500
4. Frais de déplacement		200
		<hr/>
		1.700
c. Magasin sanitaire.		
3. Personnel à la journée		2.400
		<hr/>
		4.100
10. Service technique mili- taire.		
b. Bureau du service.	Fr.	
2. Frais de bureau		4.000

A reporter 4.000 10.770 4.890.243

	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Reports	4.000	10.770		4.890.243
<i>d. Section des munitions.</i>				
3. Achats inventoriés et essais techniques	5.000			
		9.000		
11. Intendance du matériel de guerre.				
<i>c. Dépôt de munitions.</i>				
2. Ouvriers des maga- sins et nettoyage des bureaux.	100			
<i>e. Contrôle des armes.</i>				
2. Indemnités journa- lières et indemnités de déplacement	4.000			
		4.100		
14. Inspections.				
<i>b. Inspections de matériel</i>		2.800		
15. Allocations aux officiers ayant droit à un cheval		35.000		
			61.670	
<i>B. Personnel d'instruction.</i>				
3. Cavalerie.				
<i>e. Indemnités de route et de déplacement</i>		3.000		
<i>g. Indemnité pour équipement et brosseur</i>		1.000		
			4.000	
<i>C. Instruction.</i>				
2. Ecoles de recrues.				
<i>a. Infanterie</i>		1.574.187		
<i>b. Cavalerie</i>		22.853		
<i>c. Artillerie</i>		149.154		
<i>d. Génie</i>		15.571		
<i>e. Troupes de forteresse</i>		165.561		
A reporter	1.927.326	65.670	4.890.243	

	Fr.	Fr.	Fr.
Reports	1.927.326		65.670 4.890.243
f. Troupes du service de santé	18.414		
g. Troupes des subsistances	136.678		
	<u>2.082.418</u>		
4. Ecoles de cadres.	Fr.		
b. Infanterie	119.570		
e. Génie	14.060		
f. Garnisons des fortifications	43.975		
g. Troupes du service de santé	11.280		
i. Troupes des subsistances	8.998		
k. Ecoles centrales	234.800		
	<u>432.683</u>		
		2.515.101	
<i>D. Habillement.</i>			
I. Indemnités pour l'équipement des recrues.			
1. Infanterie	893.720		
2. Cavalerie	3.993		
3. Artillerie	57.527		
4. Génie	9.036		
5. Troupes de forteresse	41.399		
6. Troupes du service de santé	17.694		
7. Troupes des subsistances	60.159		
8. Frais généraux	876.728		
	<u>1.460.551</u>		
<i>E. Armement et équipement.</i>			
III. Effets d'équipement		200.000	
<i>F. Equipement des officiers.</i>			
II. Equipement à acheter		10.000	
<i>G. Chevaux de cavalerie. Fr.</i>			
1. Achats	1.460.769		
2. Dépôt de remonte de la cavalerie.	Fr.		
b. Indemnités de cheval	1.870		
d. Personnel auxiliaire	27.000		
f. Fourrage	232.000		
	<u>260.870</u>		
A reporter	260.870	1.460.769	4.251.322 4.890.243

	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Reports	260.870	1.460.769	4.251.322	4.890.243
<i>h. Médicaments et frais devétérinaire</i>	3.500			
		<u>264.870</u>		
			1.725.139	
<i>H. Subventions aux sociétés de tir et aux sociétés militaires.</i>				
1. Subventions aux sociétés.				
<i>b. Sociétés de pontonniers</i>			1.000	
<i>J. Matériel de guerre.</i>				
1. Entretien.				
<i>a. Habillements.</i>		Fr.		
1. Indemnité aux cantons		262.899		
<i>c. Assurance contre l'incendie</i>		10.000		
		<u>272.899</u>		
<i>L. Fortifications.</i>				
<i>a. Gothard.</i>				
II. Surveillance.				
<i>b. Allocation pour la sub- sistance</i>		Fr.		
		2.700		
V. Constructions		225.422		
		<u>228.122</u>		
<i>b. St. Maurice.</i>				
II. Surveillance.				
<i>a. Solde des gardes des forts</i>		Fr.		
		15.000		
III. Entretien.				
<i>a. Assurance contre l'incendie</i>		Fr.		
		1.050		
		<u>16.050</u>		
<i>c. Bureau des cartes de tir.</i>				
2. Confection de cartes de tir et d'observation; levés topogra- phiques pour les ouvrages fortifiés, frais de déplacement				
		9.800		
		<u>253.972</u>		
			<u>6.504.332</u>	
				A reporter 11.394.575

Fr.
Report 11.394.575

E. Département des finances et des douanes.

I. Administration des finances.

A. Bureau des finances.

	Fr.	Fr.
a. Chancellerie du département.	1.804	
1. Traitements		
b. Intendance des immeubles.		
I. Place d'armes de Thoune.		
3. Frais de culture et entretien des chemins	5.500	
II. Place d'armes de Hérिसau- St. Gall.		
5. Frais de mensuration de la place d'armes	1.082	
VI. Place d'armes de Kloten- Bülach.		
7. Frais de fixation des servitudes	3.000	
	9.582	
		11.386

B. Contrôle des finances.

1. Traitements		8.545
----------------	--	-------

E. Etude des questions concernant les nouvelles ressources à procurer à la Confédération		30.000
--	--	--------

III. Bureau de statistique.

10. Publication d'une mércuriale des princi- pales denrées		900
---	--	-----

IV. Bureau des poids et mesures.

1. Commission fédérale des poids et mesures		2.000
---	--	-------

V. Bureau des matières d'or et d'argent.

3. Frais d'impression		600
-----------------------	--	-----

48.431

F. Département de l'économie publique.

II. Office des assurances sociales.

3. Voyages de service		2.000
-----------------------	--	-------

III. Service de l'hygiène publique.

5. Examens fédéraux de médecine		5.000
---------------------------------	--	-------

A reporter 7.000 11.448.006

	Fr	Fr.
Reports	7.000	11.443.006
IV. Agriculture.		
1. Traitements:	Fr.	
a. Fonctionnaires	2.300	
19. Divers	1.000	
	<u>3.300</u>	
		10.300

Chapitre quatrième.

	Divers.	Fr.
C. Imprévu		15.000
D. Allocations de renchérissement au personnel de l'administration fédérale pour 1916	2.700.000	
		<u>2.715.000</u>
		Compte d'administration <u>14.168.306</u>

Etablissements fédéraux en régie.

I. Intendance des poudres.

	Fr.
D. Frais de fabrication.	
5. Commissions aux débitants de poudre	80.000

II. Régie des chevaux,

	Fr.
2. Fourrages	70.000
<i>Dépôt des chevaux d'artillerie.</i>	
	Fr.
1. Achat des chevaux	54.171
2. Entretien	25.000
3. Salaires	10.000
	<u>89.171</u>
	159.171

VIII. Administration de la Monnaie.

4. Achats inventoriés	3.000
---------------------------------	-------

XI. Dépôt d'étalons et de poulains à Avenches.

2. Frais d'exploitation.	
b. Fourrage et litière	11.000
5. Imprévu	1.100
	<u>12.100</u>
A reporter	254.271

	Report	Fr. 254.271
XII. Administration des postes.		
II. Intérêts des capitaux, immeubles et fonds du service des chèques postaux; loyers.	Fr.	
c. Intérêts des fonds des chèques postaux	60.000	
III. Dépenses pour les locaux de service.		
d. Nettoyage	4.000	
IV. Acquisition et entretien des objets du service d'exploitation, du matériel et de l'uniforme.		
l. Matériel de bureau	22.000	
V. Fabrication des timbres-poste et autres timbres d'affranchissement. Imprimés.		
Frais de bureau.		
b. Autres imprimés	20.000	
	<hr/>	106.000
XIII. Administration des télégraphes et des téléphones.		
<i>Compte de profits et pertes.</i>		
I. Traitements et indemnités.	Fr.	
b. Employés de la direction générale	1.150	
l. Fonctionnaires des bureaux téléphoniques de II ^e classe	6.000	
n. Employés des bureaux téléphoniques de II ^e classe	30.000	
p. Frais de voyage et expertises	5.000	
r. Traitements après décès	40.000	
	<hr/>	Fr. 82.150
III. Dépenses pour les locaux de service.		
a. Aménagement et entretien des locaux de service	4.000	
c. Chauffage	25.000	
	<hr/>	29.000
IV. Frais d'impression, frais de bureau, uniformes.		
b. Frais de bureau	31.000	
V. Dépenses diverses.	Fr.	
a. Primes d'assurance	1.000	
c. Divers	5.000	
	<hr/>	6.000
A reporter	<hr/>	<hr/> 360.271

	Fr.	Fr.
Reports	148.150	360.271
VI. Entretien et renouvellement des lignes télégraphiques et téléphoniques.		
b. Lignes téléphoniques. Fr.		
2. Salaires d'ouvriers . . .	20.000	
4. Divers	10.000	
	<hr/>	30.000
VII. Entretien et renouvellement des appareils et des installations des bureaux télégraphiques, des stations téléphoniques centrales et des stations d'abonnés.		
b. Bureaux téléphoniques. Fr.		
3. Frais de transport et divers	6.000	
c. Stations d'abonnés.		
3. Frais de transport et divers	15.000	
	<hr/>	21.000
VIII. Outils et bicyclettes.		
a. Outils.		
1. Entretien des outils . . .	4.000	
2. Sortie et remplacement d'outils hors d'usage . . .	12.000	
	<hr/>	16.000
b. Bicyclettes.		
1. Entretien des bicyclettes .	5.000	
2. Sortie et remplacement de bicyclettes	1.000	
	<hr/>	6.000
	<hr/>	22.000
X. Versements au fonds de renouvellement. Fr.		
a. Pour les lignes télégraphiques	39.750	
f. Pour le mobilier de bureau	2.320	
g. Pour les outils	2.730	
i. Pour les réserves de matériel	9.490	
	<hr/>	54.290
A reporter	275.440	360.271

	Reports	Fr. 275.440	Fr. 360.271
XI. Amortissements.			
b. Amortissement sur le matériel		500.000	
		<hr/>	775.440

Compte-capital de l'administration des télégraphes et des téléphones.

A. Compte d'établissement.

I. Construction des lignes.			
a. Lignes télégraphiques.	Fr.		
1. Matériel		4.000	
2. Salaires d'ouvriers		8.000	
3. Frais de transport		3.000	
		<hr/>	15.000
b. Lignes téléphoniques.			
1. Matériel		360.000	
2. Salaires d'ouvriers		87.000	
3. Frais de transport		30.000	
4. Divers		5.000	
		<hr/>	482.000
II. Installations de bureaux télégraphiques, de stations téléphoniques centrales et de stations d'abonnés.			
a. Bureaux télégraphiques.			
2. Salaires d'ouvriers		3.000	
b. Stations téléphoniques centrales.			
2. Salaires d'ouvriers		10.000	
		<hr/>	13.000
IV. Outils et bicyclettes.			
b. Bicyclettes		1.000	511.000
	Etablissements en régie		<hr/>
			1.646.711

Compte-capital.

Perception de l'impôt de guerre.	Fr.	Fr.
II. Frais de bureau	1.500	
IV. Frais de déplacement	2.500	4.000
	<hr/>	<hr/>
	Compte-capital	4.000

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 14 décembre 1916.

Le président, Dr A. BÜELER.

Le secrétaire, SCHATZMANN.

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.

Berne, le 20 décembre 1916.

Le vice-président, BOLLI.

Le secrétaire, DAVID.

Le Conseil fédéral arrête :

L'arrêté fédéral ci-dessus sera publié dans la *Feuille fédérale*.

Berne, le 20 décembre 1916.

Par ordre du Conseil fédéral suisse :

Le chancelier de la Confédération,

SCHATZMANN.

Arrêté fédéral ouvrant au Conseil fédéral des crédits supplémentaires pour l'exercice de 1916 (IIe série). (Du 20 décembre 1916.)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1916
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.12.1916
Date	
Data	
Seite	643-659
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 171

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.